

## Olivier Delacrétaz : «Les autorités fédérales n'apprécient pas beaucoup la démocratie directe»

**Olivier Delacrétaz** a été président de la *Ligue vaudoise* de 1977 à 2021. Collaborateur régulier de *La Nation* depuis cinquante ans, il a publié, à ce titre, une douzaine d'ouvrages ou contributions aux *Cahiers de la Renaissance vaudoise*. Analyste de longue date de la politique suisse et défenseur du fédéralisme, ce héraut du canton de Vaud a récemment signé un article consacré à la prochaine votation fédérale sur l'initiative pour une Suisse à dix millions d'habitants ([voir La Nation, 1er mai 2026](#)). Il y évoque notamment la méfiance d'une partie de la population envers les autorités fédérales et leur politique migratoire. L'occasion pour *Perspective catholique* de revenir sur ce dossier soumis à votation le 14 juin prochain et d'examiner son adéquation avec l'évolution inquiétante de la situation.



**Eric Bertinat** – De nombreuses initiatives sur l'immigration ont été soumises au vote populaire ces dernières années, et certaines ont été acceptées. Pourtant, leur mise en œuvre a souvent été partielle ou réinterprétée par le Parlement, dans un contexte d'opposition marquée de la gauche et des milieux économiques. Comment expliquez-vous ce décalage récurrent entre le verdict des urnes et sa traduction politique ? S'agit-il de contraintes réelles – juridiques, économiques, internationales – ou d'une réticence plus profonde d'une partie des élites à suivre la volonté populaire sur ce sujet ? Et ce phénomène se retrouve-t-il, selon vous, dans la conduite du dossier européen et de la politique migratoire ?

**Olivier Delacrétaz** – D'une manière générale, les autorités fédérales n'apprécient pas beaucoup la démocratie directe, qui chasse sur leurs terres et leur rappelle, parfois durement, qui les a faits rois.

En outre, le monde politique est, dans son ensemble, marqué par l'idéologie du Progrès. Cela fait que nos politiciens se placent d'emblée dans la perspective d'une unification progressive de l'humanité. Cela relativise sensiblement, à leurs yeux l'importance des frontières helvétiques et de la souveraineté qu'elles protègent.

Enfin, en matière de politique étrangère, notamment

en ce qui concerne l'immigration et les relations avec l'Union européenne, les politiciens suisses sont soumis à de lourdes et continuelles pressions idéologiques et morales de la part des États voisins, de l'UE et de la gauche en général. Ils sont parfois tentés de s'y plier, quitte à passer tel vote du souverain par-dessous la jambe. Tout cela explique sans doute le décalage récurrent dont vous parlez.

*... l'assimilation, le nom l'indique, n'est pas une procédure juridique d'adhésion, mais un processus organique d'absorption. Il impose un rythme et des limites à ne pas dépasser.*

*suite de l'article à la page 4*

---

Eric Bertinat – Dans votre article, vous soulignez la complexité du texte de l’initiative de l’UDC, le manque de précision de certaines formulations, les risques d’une modification « à long terme » de la Constitution en matière démographique, ainsi que la lassitude de l’électorat. Vous écrivez notamment : « La multiplication de ce type de scrutin amortit la pointe de la démocratie directe. » Existe-t-il, aujourd’hui, selon vous d’autres voies crédibles pour agir sur l’immigration que l’initiative ?

**Olivier Delacrétaz** – Pour maîtriser l’immigration, il y a des lois suisses qui, sans être excellentes (je pense notamment au droit subjectif à l’asile), ont le mérite d’exister. On pourrait déjà les appliquer avec rigueur, les renforcer au besoin.

Notre capacité d’intégration et d’assimilation est aussi un élément de réponse. Mais pour que le discours assimilateur ait un sens, il faut qu’il s’adresse à un peuple conscient de sa réalité historique et politique, et raisonnablement confiant dans l’avenir. A cette exigence, chaque peuple cantonal répond à sa manière. Mais l’assimilation, le nom l’indique, n’est pas une procédure juridique d’adhésion, mais un processus organique d’absorption. Il impose un rythme et des limites à ne pas dépasser.

Eric Bertinat – Si nous voulons maîtriser l’immigration, sommes-nous face à un véritable dilemme : soutenir un texte imparfait mais potentiellement utile dans un avenir plus ou moins proche, ou le rejeter, voire s’abstenir, pour des raisons de principe ?

**Olivier Delacrétaz** – Le texte n’est pas seulement imparfait, il est contraire au fédéralisme sur plusieurs points, ce qui, pour la *Ligue vaudoise*, le rend irrecevable. De plus, l’initiative des dix millions vise à introduire dans la Constitution, non plus une nouvelle disposition, mais toute une politique étrangère à long terme, substituant en quelque sorte un texte constitutionnel abstrait à l’action du Conseil fédéral. Cette dérive de la démocratie directe était déjà l’une des faiblesses de l’initiative contre l’immigration massive (ainsi d’ailleurs que de l’initiative «Ecopop»). En effet, peut-on sans risques déposséder durablement le pouvoir fédéral de sa compétences en matière diplomatique, qui est l’une de ses compétences fondamentales ?

Eric Bertinat – Face au recul de la natalité en Europe et aux résultats mitigés des politiques natalistes, l’immigration joue un rôle croissant dans l’évolution démographique. Doit-on y voir une évolution inévitable pour notre pays, à l’instar de ce que connaît la France ?

**Olivier Delacrétaz** – Vous évoquez je pense l’idée d’un «grand remplacement». Pour une réponse politique, je vous renvoie à la deuxième question. Sur le fond, je crois qu’un grand remplacement n’est possible qu’encouragé, mieux, aspiré par l’abandon des instruments de notre souveraineté, par la décomposition de nos mœurs et par l’effacement de notre conscience d’exister en tant que peuple, ou, pour la Confédération, en tant qu’alliance de peuples cantonaux. –

---

## Amour, papiers et désillusions : l’envers des mariages mixtes en Suisse

**Mirco Canoci** - Les mariages mixtes sont censés représenter l’ouverture, la rencontre et l’amour au-delà des frontières. Mais derrière la hausse des mariages mixtes en Suisse, certaines histoires plus troubles émergent, rarement dites, souvent minimisées. Entre parcours sincères et désillusions brutales, ces unions interrogent : que révèlent-elles vraiment de notre époque, de nos fragilités... et de ce que nous refusons parfois de voir ?

En Suisse, les mariages entre citoyens suisses et partenaires étrangers sont en constante augmentation depuis plusieurs décennies. Un phénomène souvent commenté, parfois mal interprété, qui reflète autant l’évolution de la société que certaines inquiétudes contemporaines. Selon l’Office fédéral de la statistique (OFS), ces unions ont presque doublé en trente ans.

En 2016, elles représentaient plus d’un tiers des mariages célébrés en Suisse, soit environ 15 100 unions. À l’inverse, les mariages entre deux citoyens suisses ont diminué sur la même période.

Dans la majorité des cas, il s’agit d’un homme suisse épousant une femme étrangère. Les unions entre Suissesses et étrangers restent statistiquement moins fréquentes.

### Une préférence européenne

Contrairement à certaines idées reçues, les partenaires étrangers sont le plus souvent originaires d’Europe.

Les hommes suisses épousent principalement des Allemandes, Italiennes, Françaises, Kosovares ou Serbes. De leur côté, les femmes suisses se tournent davantage vers des Italiens, Allemands, Français ou Turcs.

Ces tendances s’expliquent en grande partie par la proximité géographique, les flux migratoires historiques et les affinités culturelles.

*suite de l’article à la page suivante*

---

## Un phénomène ancien, amplifié par la mondialisation

Les mariages mixtes ne sont pas une nouveauté. Dès le XIXe siècle, des unions entre Suisses et étrangers existaient déjà, notamment dans les régions frontalières ou dans les milieux liés à l'immigration européenne.

Ce qui a changé, en revanche, c'est l'ampleur et la diversité de ces unions. Avec la mondialisation, les voyages se sont démocratisés, internet a facilité les rencontres internationales et les flux migratoires se sont diversifiés avec des pays tels que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Aujourd'hui, les unions avec des personnes originaires de régions plus éloignées sont plus fréquentes qu'auparavant.

L'augmentation des mariages mixtes s'accompagne parfois de soupçons : certains y voient une stratégie d'obtention de permis de séjour.

Ces mariages dits «de complaisance» conclus uniquement pour contourner la loi existent bel et bien. Toutefois, leur ampleur reste difficile à mesurer. Aucune statistique nationale fiable ne permet d'en quantifier précisément l'ampleur.

Certaines estimations anciennes, comme à Zurich au début des années 2000, évoquaient un nombre significatif de cas suspectés. Mais ces données reposaient sur des soupçons, non sur des condamnations.

## Entre réalité et exagération

S'il existe des cas d'abus avec des relations simulées, ruptures rapides après obtention du permis, ou réseaux organisés, rien ne permet d'affirmer qu'ils constituent la majorité.

Dans les faits, la plupart des mariages mixtes sont authentiques et concernent majoritairement des partenaires européens. L'idée d'un phénomène massif d'hommes «piégés» par des mariages intéressés relève davantage du stéréotype que d'une réalité statistique établie.

Contrairement à l'image véhiculée, la majorité des mariages mixtes suisses ne résultent pas d'une démarche volontaire de «recherche à l'étranger». Ils sont le plus souvent liés à des contextes classiques de rencontres personnelles: travail, études et immigration.

Autrement dit, le modèle du «tourisme de l'amour», l'homme voyageant spécifiquement pour trouver une épouse, reste marginal dans le contexte suisse.

## Des trajectoires qui interrogent

Au-delà des statistiques, certains parcours individuels méritent d'être évoqués, non pas comme des généralités, mais comme des signaux faibles que l'on préfère souvent ignorer. Plusieurs cas observés dans la région de Genève illustrent ces dynamiques.

Dans un premier cas, un homme s'engage avec une femme originaire d'Europe de l'Est rencontrée dans un milieu nocturne. Malgré les mises en garde de son entourage, il se marie rapidement et lui finance un train de vie élevé en offrant des montres, sacs à main et chaussures de luxe tout en fondant une famille. Quelques années plus tard, une fois la situation administrative stabilisée par sa femme, la relation se termine brutalement. Le divorce est prononcé et il se retrouve dans une situation financière très fragilisée.

Autre situation : celle d'un homme qui enchaîne plusieurs mariages avec des partenaires sud-américaines. À chaque fois, le même schéma semble se répéter : engagement rapide, installation en Suisse, mariage, puis séparation après obtention du permis suisse. Malgré ces expériences, il ne remet pas en question ses choix, faisant preuve d'une grande naïveté ou de déni, enfermé dans un cycle qu'il ne parvient pas à identifier.

Dans un registre différent, certains témoignages évoquent des relations entièrement construites à distance. Un homme entame des échanges sur internet avec une femme asiatique qu'il n'a jamais rencontrée. Très rapidement, celle-ci se dit prête à se marier. Interrogée sur ses intentions, elle les nie, ce qui suffit à dissiper les doutes de celui-ci, malgré un déséquilibre pourtant évident.

Enfin, d'autres situations illustrent des engagements extrêmement rapides, où la question du mariage et des enfants est abordée dès les premières rencontres. Pour certaines personnes ne disposant pas de droit de séjour, le mariage apparaît comme une voie d'accès rapide à une installation durable en Suisse et, plus largement, en Europe.

Les exemples évoqués ne visent ni à juger ni à caricaturer, et ne permettent pas de tirer des conclusions générales. Ils mettent toutefois en lumière des mécanismes récurrents et réels chez certains : idéalisation, déni, asymétrie des attentes et difficulté à reconnaître les signaux d'alerte.

Ce qui interpelle, ce n'est pas seulement l'existence de ces situations, mais leur répétition chez certains individus. Comme si, face à certaines promesses affectives, relationnelles ou sociales, la vigilance finissait par s'effacer.

Les mariages entre Suisses et étrangers ne se résument ni à une simple réussite de la mondialisation, ni à une mécanique généralisée d'intérêts dissimulés. Ils oscillent entre ces deux réalités, entre parcours sincères et situations plus ambiguës que les témoignages rendent difficiles à ignorer.

Cette zone grise, souvent évitée, mérite pourtant d'être regardée en face. Car derrière ces unions se jouent des dynamiques profondes : aspirations affectives, déséquilibres sociaux, enjeux migratoires, autant de facteurs qui peuvent, selon les cas, enrichir une relation ou la fragiliser dès son origine.

Dans la perspective de l'Église catholique, le mariage engage bien davantage qu'un simple cadre légal ou affectif. Il repose sur la vérité du lien, la réciprocité et un don sincère entre deux personnes. Lorsqu'il devient un moyen, qu'il soit administratif ou économique, il s'éloigne de sa finalité et se fragilise inévitablement.

Il ne s'agit ni de condamner, ni d'idéaliser, mais de retrouver une forme de lucidité. Car aimer ne consiste pas à fermer les yeux, mais à s'engager librement dans une relation fondée sur la sincérité.

À ce titre, les mariages mixtes en Suisse agissent comme un révélateur. Révélateur d'une société ouverte, mais aussi de ses tensions, de ses déséquilibres et parfois de ses aveuglements. —

# Décroissance :

## hérésie économique ou nécessité ?



**Eric Bertinat** - Depuis plus d'un siècle, la doctrine sociale de l'Église réfléchit aux questions économiques en cherchant à maintenir un équilibre délicat : reconnaître les bienfaits du développement matériel sans jamais réduire l'homme à une simple réalité économique. Elle rappelle avec constance qu'aucun système économique ne peut devenir une fin en soi et que l'économie doit demeurer au service de l'homme, de la famille et du bien commun.

Dès *Rerum novarum* en 1891, Léon XIII dénonçait les excès d'un capitalisme qui traitait le travailleur comme un simple instrument de production. Ses successeurs ont poursuivi cette réflexion, soulignant les dangers d'une société dominée par le matérialisme et la recherche illimitée du profit. Henri Charlier résumait l'enjeu avec clarté dans *La réforme politique* (DMM): «Les dix commandements du Décalogue sont le fondement de toutes les sociétés stables. Tant qu'on ne l'enseignera pas aux hommes comme la base de leur vie morale, économique et politique, on ne saura résoudre aucune des questions de justice posées à notre temps.»

Or, depuis plusieurs décennies, une idée s'est imposée dans presque tout l'Occident comme une évidence indiscutable : *l'économie doit croître sans cesse*. Cette croissance permanente est devenue le dogme commun du patronat, des libéraux, mais aussi d'une large partie de la gauche. Les uns y voient la condition des profits, les autres celle du financement des prestations sociales. Tous partagent finalement le même présupposé : sans croissance continue, notre système économique s'effondrerait.

Cette obsession de la croissance n'est pourtant jamais réellement discutée. Toute remise en question est immédiatement présentée comme irréaliste, dangereuse ou «anti-moderne». Le ralentissement économique est assimilé à une catastrophe : chômage, faillites, crise des retraites, explosion de la dette publique, tensions sociales. Nos sociétés occidentales se sont organisées de telle manière qu'elles

## Le réel *et la Doctrine*

semblent incapables de survivre sans expansion permanente. Les États s'endettent en pariant sur la croissance future ; les entreprises investissent en anticipant une consommation toujours plus forte ; les systèmes sociaux reposent sur l'augmentation constante du nombre de cotisants et donc, souvent, sur une croissance démographique soutenue par l'immigration.

C'est précisément ce mécanisme qui apparaît aujourd'hui dans le débat suisse autour de l'initiative populaire «**Pas de Suisse à 10 millions !**», soumise au vote le 14 juin 2026. Ses partisans dénoncent un système qui exige toujours davantage d'habitants, de travailleurs, de logements, de routes et d'infrastructures afin de maintenir artificiellement la machine économique en mouvement. Selon eux, l'immigration massive n'est pas seulement une question humanitaire ou culturelle : elle est devenue un rouage indispensable d'un modèle économique incapable de fonctionner sans expansion démographique continue.

*suite de l'article à la page suivante*

Leurs adversaires répondent immédiatement par l'argument devenu central dans toutes les démocraties occidentales : sans croissance, tout s'effondrerait. Plus assez de travailleurs, plus assez de recettes fiscales, plus assez de cotisations sociales. La prospérité suisse, disent-ils, dépend précisément de cette dynamique d'expansion. Mais cet argument soulève une question fondamentale : un système économique qui ne peut survivre sans croissance permanente n'est-il pas lui-même profondément déséquilibré ?

Les critiques de la croissance illimitée ne viennent plus seulement des milieux écologistes. Elles touchent désormais des philosophes, des économistes, des sociologues et même certains chefs d'entreprise. Tous constatent qu'une production toujours croissante exige davantage d'énergie, davantage de matières premières et davantage de consommation dans un monde pourtant limité. Le rapport du *Club de Rome*, **Halte à la croissance ?**, publié en 1972, avait déjà formulé cet avertissement : une croissance infinie dans un monde fini constitue une contradiction.

Mais au-delà des questions écologiques, la critique est aussi anthropologique et spirituelle. Une économie fondée sur la croissance permanente pousse inévitablement à transformer l'homme en producteur et consommateur perpétuel. Il faut acheter davantage, produire davantage, travailler davantage, renouveler sans cesse les objets, accélérer les échanges et urbaniser toujours plus les territoires. L'économie finit alors par modeler toute la société selon ses propres besoins.

Les conséquences humaines deviennent visibles : explosion du stress, solitude croissante, déracinement culturel, disparition progressive des communautés locales, fragilisation de la famille et perte du sens spirituel. Le produit intérieur brut peut augmenter tandis que le malaise social s'aggrave. Une société peut devenir matériellement plus riche tout en étant humainement plus pauvre.

Les partisans de la décroissance soutiennent précisément que l'objectif d'une société ne devrait plus être l'augmentation illimitée de la production matérielle, mais la recherche d'un équilibre plus humain. Ils proposent de relocaliser certaines activités économiques, de réduire la consommation superflue, de ralentir le rythme de vie, de préserver les communautés locales et de sortir d'une logique où toute stabilité économique dépend d'une expansion permanente. Ils affirment également qu'une économie plus sobre pourrait permettre de mieux protéger l'environnement, de réduire certaines inégalités et de redonner une place à des réalités non marchandes : la famille, les solidarités naturelles, la culture ou la contemplation.

Certes, la décroissance soulève elle-même des questions redoutables. Comment financer les retraites dans une économie stagnante ? Comment éviter le chômage massif ? Comment maintenir un haut niveau de vie sans croissance ? Ces interrogations expliquent pourquoi la plupart des gouvernements refusent d'abandonner le paradigme actuel. Une telle dépendance révèle moins la solidité du modèle que sa fragilité profonde.

# Avully 2026 Séminaire de Perspective catholique

Organisé pour les cadres de *Perspective catholique*, ce deuxième séminaire s'ouvre à nos lecteurs et amis.

Il se tiendra au restaurant Avolla, à **Avully**  
(Avenue de Gennecy 54, Parking à disposition  
Ligne TPG 40 et 78)

*Seule restriction : Une dizaine de places sont encore disponibles. Pour s'inscrire : [info@perspectivecatholique.ch](mailto:info@perspectivecatholique.ch)*

## Programme

- 10h** Salutations et mot de bienvenue  
**Éric Bertinat**
- 10h10** *De Léon XIII à aujourd'hui :  
continuité et enjeux du salaire*  
**Éric Bertinat**
- 10h45** *Salaires minimaux, revenu universel,  
etc. quelles mesures pour assurer un  
revenu pour vivre dignement ?*  
**Christian Dandrès**  
conseiller national socialiste (GE),  
avocat et juriste de l'ASLOCA
- 11h15** Débat
- 12h** *Repas pris au restaurant  
au frais du participant*
- W14h** *Intelligence artificielle :  
humanité sous forme...*  
**Abbé Cyprien Du Crest**
- 15h30** L'agenda de *Perspective catholique*  
et conclusion  
**Éric Bertinat**
- 16h30** Clôture du séminaire

La doctrine sociale de l'Église n'apporte pas de solution technique toute faite. Elle rappelle cependant une vérité essentielle : l'économie n'est pas le but ultime de la société. Une civilisation ne se juge pas seulement à la quantité de richesses qu'elle produit, mais à la qualité humaine, morale et spirituelle de la vie qu'elle rend possible. —

# Compostelle

**Jean-Baptiste Bless** - Le pèlerin aguerri, comme le lecteur en quête d'évasion, ne peut s'empêcher de réagir à ce titre. Compostelle, c'est une double promesse. Celle d'une destination, d'abord : littéralement le «champ des étoiles», où repose le tombeau de l'apôtre Jacques ; mais aussi celle d'un chemin qui sillonne l'Europe, entre fleuves et estives, avant de se muer en voyage intérieur.

Le film «**Compostelle**», sorti dans les salles en avril, ne trahit pas cette promesse. Il surprend par son angle original : la rencontre d'une enseignante mise à pied avec un jeune délinquant en quête de rémission. Elle l'accompagne à pied pour le compte d'une association, en remplacement d'une peine de prison. Cette improbable croisée de routes illustre bien la sociologie pleine de surprises du Camino.

Si la violence des crises entre Fred – interprétée par **Alexandra Lamy** – et Adam peut paraître forcée lors des premières scènes, elle plonge rapidement le spectateur dans le drame humain de ces deux vies suspendues. La quinquagénaire en transition saura-t-elle maîtriser ce jeune délinquant resté candide derrière ses accès de rage ? Dans ce compagnonnage des souffrances, lequel aidera l'autre ?

Surprise bienvenue, le cinéaste n'hésite pas à prendre de la hauteur, non seulement grâce à ses vues spectaculaires par drone, mais surtout par son message de foi. Une nuit au monastère fait basculer la relation tendue entre les deux protagonistes. Le saisissement des chants grégoriens et la compagnie des moines amènent une dimension spirituelle qui habite la fin du périple.

Certains esprits chagrins ne manqueront pas de relever le mélange osé de racaille et de religieux, qui rappelle l'œuvre de Cheyenne-Marie Carron. Ceux qui soignent et ceux qui sauvent verront dans ce périple mouvementé une quête mystique pour se relever de la déchéance. Une statue de la Vierge y joue son rôle, même brisée et à terre...

Seul regret : celui de ne pas avoir revécu plus intensément les contrastes de verdure et de pierres séculaires. Il manque aussi les moments de silence et cette lenteur du pas qui mène à la méditation. Pour cela, il faut se mettre en marche, et le film y invite. –



Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1  
Bénéficiaire :  
Perspective catholique  
1203 Genève



## Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions